

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2013

**DELIBERATION N° DEL104-13**

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20131118-DEL104-13-DE  
Date de télétransmission : 25/11/2013  
Date de réception préfecture : 25/11/2013

*Certifiée exécutoire par le Maire  
Publiée le .....*

L'an deux mille treize, le 18 novembre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 12 novembre 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

Mmes N. AMBREGNI, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, C. EGEA, C. POLENTINI, C. TISON et MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, M. ISSINDOU, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

Mme Isabelle BEREZIAT (Pouvoir à M. BREUILLÉ en date du 05/11/13)  
M. Georges MORIN (Pouvoir à C. POLENTINI en date du 18/11/13)  
M. Claude SERGENT (Pouvoir à S. BRANON-MAILLET en date du 13/11/13)

**Absents excusés :**

Mmes Joëlle BEAUGEON, Geneviève PROSCHE-LEMAIRE, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN, Christine PICCA, MM. Jérôme DESMOULINS.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Convention de coopération avec Unis-Cité Rhône-Alpes relative à la campagne « Médiaterre » de sensibilisation des habitants pour l'adoption d'éco-gestes.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal,

L'association Unis-Cité Rhône-Alpes a pour objet d'animer et de développer des programmes d'engagement de service civique, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, de mener en équipe pendant une période d'environ six à neuf mois, et à temps plein, des projets utiles à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir et une ouverture sur la citoyenneté.

Aussi, il est proposé un partenariat, dans le cadre d'une convention entre Unis-Cité Rhône-Alpes et la commune de Gières, afin de mener le projet nommé MEDIATERRE, qui consiste à sensibiliser les habitants de Gières dans l'adoption d'éco-gestes, soit par un accompagnement individuel, soit par des animations collectives.

Pour la réalisation de ce projet, l'association Unis-Cité Rhône-Alpes s'engage à mobiliser des équipes de quatre volontaires, du 7 janvier au 18 juin 2014, les mardis et mercredis. Les autres jours, les jeunes ont des missions sur d'autres communes. L'association s'engage également à assurer leur formation et leur encadrement sur le territoire de la commune de Gières.

De son côté, la commune de Gières prend en charge le versement d'une subvention de 3 000 euros de participation au projet. Elle les hébergera gratuitement dans un local communal.

Il est à noter que la Métro est également partenaire de ce projet, dans le cadre de la démarche grand public du Plan Air Climat.

Les modalités de coopération sont précisées dans la convention relative à ce projet.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de l'autoriser à signer cette convention et tout autre document se référant à ce projet,
- d'inscrire les dépenses nécessaires au budget.

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 18 novembre 2013.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI